

## **COMMUNIQUE**

### **Précarité des personnels, décrochage scolaire : des avancées ?**

Nonobstant une politique contestable, et contestée à juste titre, qui met systématiquement à mal le service public pour le plus grand nombre et qui n'épargne pas l'Education Nationale, il faut remarquer que, dans la période actuelle, deux chantiers annoncés depuis longtemps par le Président SARKOZY et qui traînaient en longueur se sont réanimés : la **titularisation des contractuels** de la Fonction Publique et la **prévention du décrochage scolaire**.

Nonobstant, également, l'ostracisme, discret mais discourtois, dont le SNCA e.i.L. Convergence est l'objet de la part de l'équipe gouvernementale depuis plusieurs mois, et sur ces deux questions, il est indéniable que les réponses que prétendent vouloir y apporter les pouvoirs publics vont dans le sens de ce qu'il revendique.

#### **TITULARISATION DES CONTRACTUELS ENSEIGNANTS**

Lorsque la France, tenue de se mettre en conformité avec les directives européennes, envisageait d'abandonner les CDD au profit des CDI pour certains de ses agents contractuels, elle excluait de cette avancée contre la précarité des personnels enseignants dont les contractuels de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN). Cette structure éducative relevant des recteurs, c'est dans l'académie de VERSAILLES, la plus grande de France qu'administre le Recteur BOISSINOT, que le SNCA e.i.L. Convergence qui, dans un cadre intersyndical né sur le terrain, veille à rendre transparent le fonctionnement de la MGIEN, a fait prévaloir la nécessité d'inclure ces contractuels et quelques autres dans la politique de pérennisation des contrats, assortie de suivi de carrière et d'amélioration des rémunérations. Bien entendu, le SNCA e.i.L. Convergence a toujours fait savoir que **la conclusion de CDI n'était qu'une étape vers la titularisation par concours spécifiques ouverts aux enseignants précaires**.

C'est cette solution, qui ne remet en cause ni le statut, ni la légitimité des fonctionnaires que semble vouloir adopter le gouvernement.

Par conséquent, le SNCA e.i.L. Convergence, exprime sa satisfaction de voir sa revendication prise en compte, même si elle l'est indirectement, plutôt que celle des partisans du tout ou rien qui ne voyant pas plus loin que le bout de leur nez nuisent aux intérêts matériels des personnels qu'ils sont censés défendre.

## PREVENTION DU DECROCHAGE

Là encore, l'Académie de VERSAILLES, les enseignants de sa MGIEN, le SNCA e.i.L. Convergence et l'Intersyndicale avec laquelle il travaille, sont en pointe. En effet, le ministre de l'Education Nationale, en application du discours présidentiel d'AVIGNON en septembre 2009, envisage de créer ce qu'il appelle des plates-formes régionales pour détecter, dès le collège, les élèves en passe de « décrochage » scolaire et leur proposer des formations et un encadrement éducatif adaptés.

Or, **l'Académie de VERSAILLES a élaboré au cours de l'année dernière une plate forme permanente qui correspond exactement au projet ministériel.** Cette plate forme est, dès cette année scolaire, opérationnelle dans tous les départements de l'académie et c'est la MGIEN qui après avoir été le maître d'œuvre de sa mise en place, en assure le fonctionnement. Toujours dans le cadre de l'Intersyndicale, le SNCA e.i.L. Convergence a défini les objectifs compatibles avec l'intérêt des élèves et des personnels de cette plate-forme. Il a, en outre, estimé que la prévention du « décrochage » et sa remédiation devaient être confiées à la MGIEN dont les enseignants connaissent bien le terrain, que conjointement cette double action était cohérent et répondait à l'exigence de laïcité qui doit prévaloir dans toutes les missions éducatives.

Il va de soi que, partout où elle existe, la MGIEN doit être en responsabilité des plates-formes permanentes régionales et que, là où elle n'existe pas, il est grand temps que Mesdames et Messieurs les Recteurs la créent afin que les préfets ne s'adressent pas à d'autres structures, en particulier à des officines privées, pour donner vie à ces plates-formes.

Il est non moins évident que le SNCA e.i.L. Convergence continuera, comme il l'a toujours fait, à **veiller à la juste répartition du travail de prévention et d'insertion entre les personnels de la MGIEN, à l'amélioration de leurs conditions de travail y compris par le recrutement de nouveaux enseignants et la prise en compte de la diversité de leurs tâches dans leur rémunération.**

Le SNCA e.i.L. Convergence ne peut passer sous silence une autre de ses revendications : **la création des Conseils des Droits et Devoirs des Familles prévus par la loi du 5 mars 2007**, qui, à ce jour, ne sont pas plus d'une quarantaine en France. Intelligemment utilisés, dans un esprit exclusivement républicain, ils seront des instruments efficaces contre l'absentéisme, la violence et le décrochage scolaires dont l'éradication concourt à la réussite de tous les élèves.

Le SNCA e.i.L. Convergence se permet de remarquer

1. que cette dernière revendication porte sur l'application d'un dispositif prévu par une loi dont Nicolas SARKOZY fut l'instigateur juste avant son élection à la Présidence de la République ;
2. que ce dispositif législatif est resté quasiment lettre morte pour les successifs gouvernements FILLON en charge d'appliquer la politique présidentielle ;
3. que le SNCA e.i.L. Convergence est la **seule** organisation syndicale du secteur éducatif à exiger, en dépit de cette incurie, sa mise en place et son fonctionnement républicain ;
4. qu'il n'est pourtant pas reçu par les pouvoirs publics à la différence des autres organisations dites représentatives ...

Qu'en déduire ?

1. Que les positions du SNCA e.i.L. Convergence sont les bonnes ? Certes.
2. Que le pouvoir fait, par conséquent, du bon affichage ? Certes.

3. Que, plus que probablement, cet affichage ne sera suivi d'aucune application ni d'aucun effet ? Hélas.
4. Que l'opacité politique sert à diverses fins : là où Marine LE PEN pose les bonnes questions, mais n'y répond pas, SARKOZY propose les bonnes solutions, mais ne les applique pas.

Reçu ou pas, le SNCA e.i.L. Convergence maintiendra ses revendications parce qu'elles sont l'expression des exigences des personnels et des aspirations des élèves et de leurs familles. Quant aux tergiversations politiques, elles ne changeront pas les évidences.

Paris, le 22 janvier 2011